

CONFIDENTIEL – À DES FINS DE DISCUSSION



Renforcement du système d'éducation des adultes de l'Ontario

Commentaires recueillis lors de la consultation

Réunion du Comité consultatif pour l'éducation permanente

20 mars 2018

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	1-2
PARTICIPANTS	3
PARCOURS DE L'APPRENANTE ET DE L'APPRENANT + PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES MINISTÈRES	4
COMMENTAIRES RECUEILLIS AUPRÈS DES APPRENANTES ET APPRENANTS	5-6
COMMENTAIRES RECUEILLIS LORS DE LA CONSULTATION ...	7-12
PROCHAINES ÉTAPES	13

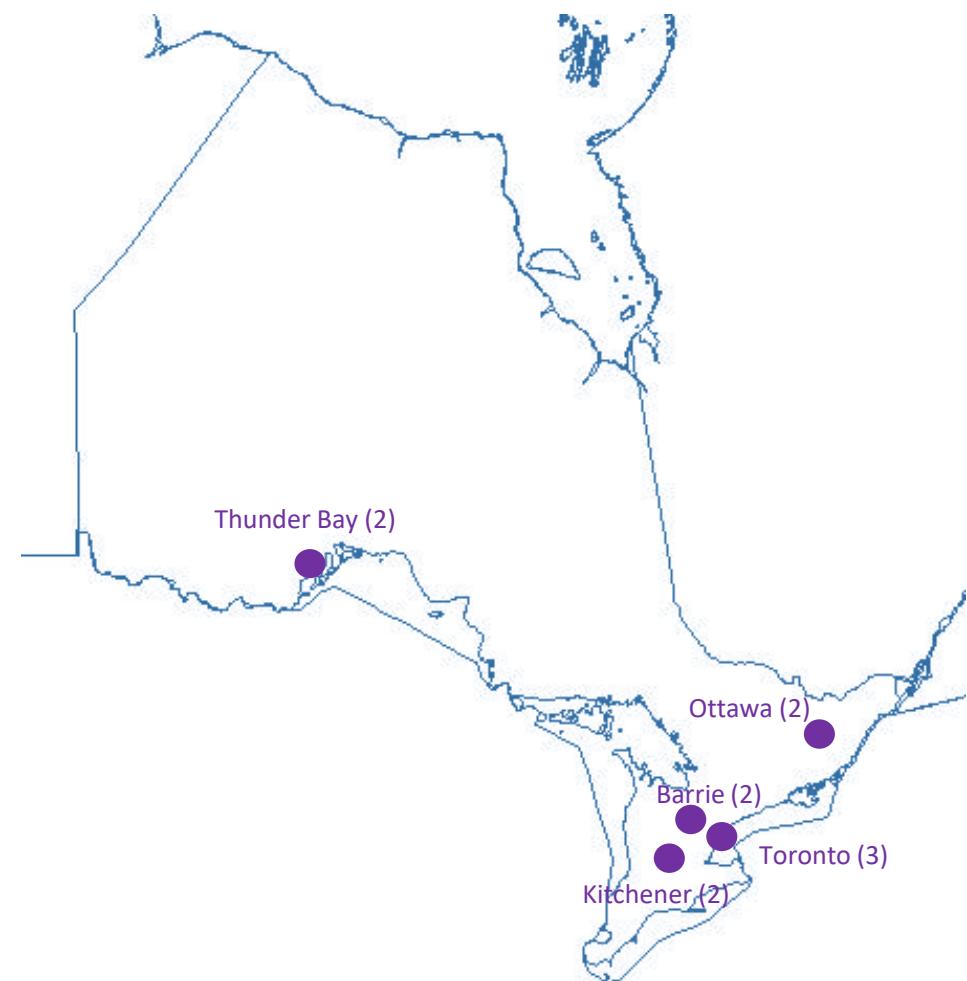


Consultation en ligne

- Le 1^{er} décembre 2017, les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP), de l'Éducation (EDU) et des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI) ont publié un document de consultation intitulé « *Renforcer le système d'éducation des adultes de l'Ontario* ».
- Nous avons invité les Ontariennes et les Ontariens à fournir des commentaires sur les idées, les priorités et les plans d'action prévus à propos des domaines suivants :
 - Trouver des renseignements sur le système;
 - Faciliter l'inscription des apprenantes et apprenants aux programmes d'éducation des adultes;
 - Soutenir la collaboration et les partenariats dans les régions;
 - Reconnaître les acquis des adultes; et
 - Élaborer un cadre des compétences essentielles.
- Les commentaires recueillis lors de la consultation en ligne représentent l'un des moyens de solliciter des avis sur les travaux prévus ou en cours, afin d'améliorer les programmes d'éducation des adultes dans l'ensemble de la province.

Groupes de discussion d'apprenantes et apprenants adultes

- De décembre 2017 à février 2018, les ministères, en partenariat avec Code for Canada, ont mené des groupes de discussion régionaux partout dans la province composés d'apprenantes et d'apprenants issus de tous les programmes et filières d'éducation des adultes, notamment des apprenantes et apprenants autochtones, sourds et francophones.
- Les groupes de discussion offrent aux apprenantes et apprenants la possibilité de partager leurs expériences et de déterminer des moyens d'améliorer le système du point de vue de l'apprenant.
- À ce jour, nous avons organisé 11 groupes de discussion au total, qui se sont réunis à Toronto, Barrie, Ottawa, Thunder Bay et Kitchener.
- Nos discussions avec des apprenantes et apprenants adultes se poursuivront. Les ministères prévoient organiser une autre série de groupes de discussion.



80 réponses

au document de consultation.

Conseils scolaires
Collèges
Universités
Organismes communautaires
Collèges privés d'enseignement professionnel
Organismes de soutien au Programme
d'alphabétisation et de formation de base (AFB)
Particuliers

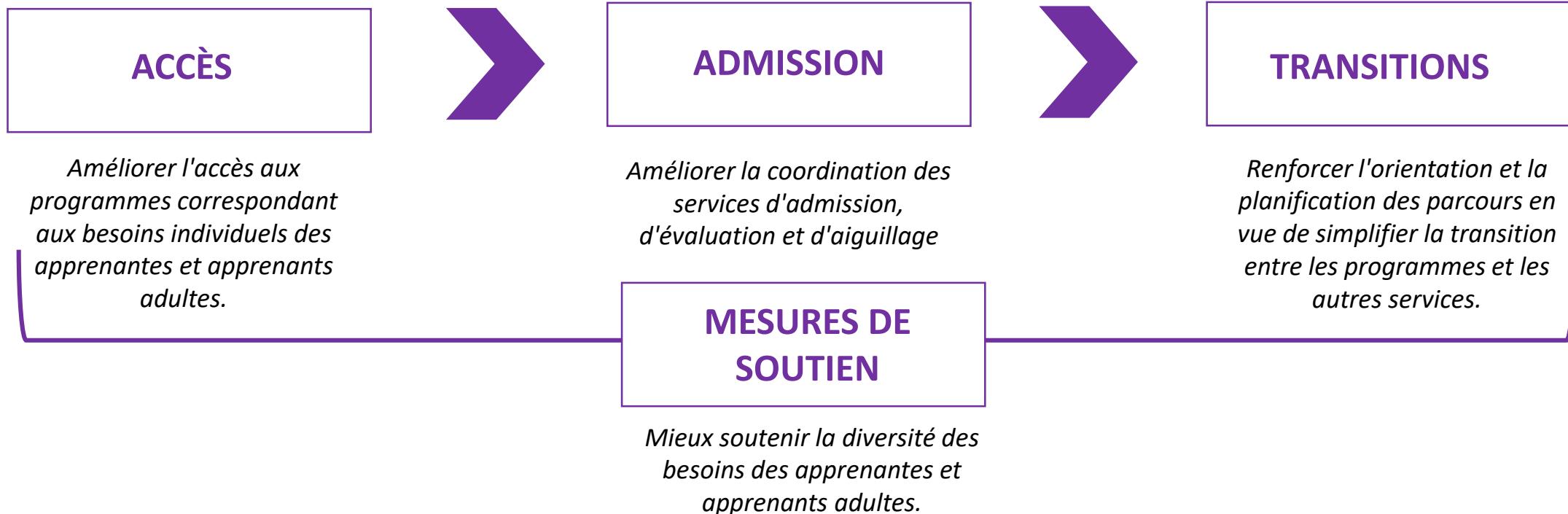
87 apprenantes et apprenants

ont participé aux groupes de discussion.

Alphabétisation et formation de base
Rattrapage scolaire
ALS et FLS

Cours pour adultes donnant droit à des crédits
Programmes de formation relais de l'Ontario
Évaluation en éducation générale (GED)
Accès Carrières Études (ACE)

PARCOURS DE L'APPRENANTE ET DE L'APPRENANT + PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES MINISTÈRES



COMMENTAIRES RECUEILLIS AUPRÈS DES APPRENANTES ET APPRENANTS*

*« Il a été vraiment difficile de retourner à l'école et de gérer d'autres difficultés de la vie. Je suis ravi de savoir que le gouvernement cherche des moyens d'aider les personnes comme moi. Grâce à mon enseignant, je progresse enfin vers l'atteinte de mon objectif. Il m'a fallu du temps pour en arriver là. »***

*Ce qui suit est un résumé direct des commentaires des participants et ne confirme pas les décisions du gouvernement

** Tous les commentaires cités sont des traductions.

APERÇU DES COMMENTAIRES RECUEILLIS AUPRÈS DES APPRENANTES ET APPRENANTS*

ACCÈS

- Les apprenantes et apprenants adultes ne connaissaient pas les options d'enseignement et de formation offertes.
- Les apprenantes et apprenants souhaitent pouvoir prendre leurs propres décisions, plutôt que de se sentir « forcés » par les fournisseurs de services.
- Les apprenantes et apprenants autochtones ont souligné l'importance des communications dans les réserves sur les occasions d'apprentissage.

ADMISSION

- Les apprenantes et apprenants adultes éprouvent de l'anxiété à l'idée de s'inscrire à des programmes.
- Les apprenantes et apprenants ont le sentiment que les renseignements transmis par leur fournisseur de services n'étaient pas transparents ni exhaustifs.
- Les apprenantes et apprenants, en particulier les francophones, ont déclaré ne pas toujours être aiguillés vers le programme le plus adapté.

TRANSITIONS

- La plupart des apprenantes et apprenants ont transmis des commentaires positifs à l'égard de leurs enseignants et des administrateurs du programme.
- Toutefois, nombre d'apprenantes et d'apprenants ont affirmé avoir du mal à comprendre les étapes subséquentes et souhaitent obtenir une feuille de route qui les oriente vers leurs objectifs finaux.
- Les apprenantes et apprenants francophones et sourds ont le sentiment que leur langue constitue un obstacle à l'emploi.

MESURES DE SOUTIEN

- Les apprenantes et apprenants ont estimé que les services disponibles manquent de transparence.
- Les apprenantes et apprenants ont déclaré que les programmes d'aide sociale ne fournissent pas le soutien adéquat aux personnes, en particulier lorsqu'elles poursuivent des possibilités d'éducation et cherchent un emploi.
- Les apprenantes et apprenants sourds estiment souvent faire l'objet de discrimination en raison de leur handicap, en particulier sur le marché du travail.

COMMENTAIRES RECUEILLIS LORS DE LA CONSULTATION*

« Merci pour cette occasion de fournir des commentaires sur le renforcement du système d'éducation des adultes de l'Ontario. Il est essentiel que tous les partenaires travaillent ensemble pour élaborer un système solide et intégré qui offre aux apprenantes et aux apprenants les capacités nécessaires pour réussir dans la nouvelle économie. »

Points de convergence

1. Mettre au point une solution numérique afin d'aider les apprenantes et apprenants à accéder à l'information.
2. Créer une campagne de promotion à l'échelle de la province.
3. Il est possible d'améliorer la coordination entre les secteurs.
4. La compétition et le dédoublement de l'apprentissage au sein des programmes constituent un obstacle à la collaboration et à la poursuite de parcours harmonieux.
5. Il existe des lacunes en matière de services dans certaines régions de la province, en particulier pour les francophones.

Autres avis

Accès à l'information :

- Les ministères doivent également prendre en compte les moyens de soutenir les apprenantes et apprenants adultes qui ont peu de compétences en littératie numérique.
- Les renseignements tirés de ressources numériques devraient toujours être complémentés par des services d'orientation professionnelle personnalisés.

Prestation de services :

- Les apprenantes et apprenants adultes doivent obtenir des renseignements sur les services de soutien qui faciliteront leur processus de prise de décisions et les soutiendront tout au long de leur parcours scolaire.



« Je ne reconnaiss pas les noms de ces programmes, sauf celui de rattrapage auquel je suis inscrit. Mais avant cela, comment savoir quel programme était le plus adapté à mes besoins? À l'époque, j'ai essayé de trouver des renseignements en ligne mais il existe tellement d'écoles proposant des programmes différents. J'ai besoin de savoir vers qui je peux me tourner pour obtenir de l'aide. Heureusement, un jour j'ai vu une affiche sur ce programme lors de ma promenade matinale. Je l'ai gardée pendant quelque temps jusqu'à ce que j'aie le courage de me rendre dans le centre afin d'obtenir plus de renseignements. » - Craig

Points de convergence

1. La compétition et le dédoublement des programmes constituent un obstacle à la collaboration et à la poursuite de parcours harmonieux.
2. Le financement et les cibles établies dans le cadre de la responsabilisation suscitent des inquiétudes.
3. Une meilleure intégration des dossiers des apprenantes et apprenants permettrait d'appuyer la création d'un processus d'admission standard.
4. Le processus d'admission doit tenir compte des acquis (officiels ou non) des apprenantes et apprenants.

Autres avis

- Il convient de renforcer la coordination au sein des programmes afin de garantir la cohérence du processus d'admission entre les différents programmes d'éducation des adultes.
- Le perfectionnement professionnel à l'égard de l'admission devrait être exploré.
- Les apprenantes et apprenants francophones sont trop souvent aiguillés vers des services anglophones.
- L'admission doit être entreprise de façon impartiale, afin de s'assurer que les apprenantes et apprenants sont aiguillés vers le programme ou le service le plus adapté à leurs besoins.
- Il faudrait harmoniser les semestres des programmes d'éducation des adultes.



« Je ne me serais pas inscrite à ce programme si je n'avais pas été encouragée et soutenue par l'administrateur et les évaluateurs du programme. Ils sont exceptionnels. Je souffre de dyslexie et de dépression, et j'ai éprouvé beaucoup de difficultés à l'école secondaire. J'ai abandonné les études. Ils comprennent les périodes difficiles que j'ai traversées et comment elles m'ont empêchée de faire ce qu'il faut. Mon enseignante me donne le courage de le faire. Elle est comme une seconde mère pour moi. » - Tayen

Points de convergence

1. Il est essentiel que le système d'éducation des adultes soit doté de conseillers et conseillères capables d'aider les apprenantes et apprenants à opérer des transitions adaptées.
2. Des formulaires d'aiguillage communs entre les différents services peuvent permettre d'aiguiller les apprenantes et apprenants de façon appropriée.
3. L'établissement de liens plus clairs entre les services d'emploi et de formation peut permettre aux apprenantes et apprenants adultes de planifier les étapes suivantes en conséquence.
4. Les renseignements sur les diverses options et parcours doivent être plus transparents et facilement accessibles aux apprenantes et apprenants actuels et futurs.

Autres avis

- Il est important de standardiser et de promouvoir la reconnaissance des acquis.
- Le gouvernement doit fournir des soutiens et des incitatifs pour encourager la collaboration et les partenariats entre les fournisseurs de programmes d'éducation des adultes dans l'ensemble des ministères.
- Il a été suggéré que le recours à des organismes de planification ou à des réseaux régionaux existants pourrait appuyer la planification et la coordination régionales.
- Il est nécessaire de renforcer le lien entre le marché de l'emploi et l'éducation et la formation.
- Les possibilités d'apprentissage par l'expérience destinées aux immigrantes et immigrants leur permettront d'acquérir de l'expérience et d'établir des relations avec des employeurs potentiels.



« Nous avons juste besoin que quelqu'un nous explique les choix qui nous sont offerts et nous présente les prochaines étapes relatives à l'éducation et à l'emploi. Si je n'avais pas rencontré mon amie Shelly, je n'aurais pas connu ce programme [d'alphabétisation et de formation de base]. J'ai éprouvé beaucoup de difficultés à me sentir en accord avec moi-même parce que je n'étais pas en mesure de faire des mathématiques ou de lire une histoire à mes enfants. J'ai abandonné l'école secondaire en 9^e année. Si je n'avais pas parlé à Shelly, qui sait où j'en serais aujourd'hui. Maintenant, je peux montrer à mes enfants que Maman aussi a de bons résultats à l'école. » - Catherine

Points de convergence

1. Les apprenantes et apprenants doivent être en mesure d'accéder à des services d'orientation en personne, notamment sur les aides communautaire et sociale, les gardes d'enfants, le transport, etc.
2. Des carrefours centralisés peuvent appuyer la création de guichets uniques de services.
3. Il convient de mettre en place un système capable de répondre plus rapidement aux besoins complexes des adultes, tels que les expériences négatives vécues à l'école, la pauvreté, le handicap, une santé et un bien-être fragile.
4. Les apprenantes et apprenants adultes sont souvent les plus éloignés du marché du travail et ont besoin d'interventions et d'aides supplémentaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs en matière d'emploi et de carrière.



« Je n'avais aucune idée que ces types de programmes [de soutien] existaient... J'aurais aimé le savoir cinq ans plus tôt. J'aurais pu aller beaucoup plus loin que là où j'en suis aujourd'hui. » - Mei

Autres avis

- La meilleure manière de collaborer est d'avoir des rencontres avec différentes organisations et de partager des renseignements.
- Il est nécessaire d'envisager une meilleure coordination en intégrant des mesures de soutien à l'emploi au sein des services d'éducation.
- L'essor de l'apprentissage par l'expérience pose un problème aux programmes d'ALS, de FLS et d'alphabétisation et de formation de base (AFB) qui ne bénéficient pas d'une couverture par la CSPAAT.
- Les services de soutien sont importants pour les adultes. Le transport est l'un des principaux obstacles empêchant les apprenantes et apprenants de poursuivre un programme d'alphabétisation et de formation de base ou un autre programme d'éducation ou de formation, en particulier dans les collectivités éloignées, côtières et rurales.
- Il est important d'établir des relations personnelles et culturellement appropriées, particulièrement dans les communautés autochtones.
- Il convient de mettre en place des programmes, des services et des mesures de soutien en dehors des grands centres métropolitains.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX FOURNIS AUX MINISTÈRES SUR LE DOCUMENT

Les partenaires sont ravis des nouveaux investissements annoncés dans le Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle et des investissements supplémentaires issus des projets de collaboration pour appuyer le parcours des apprenantes et apprenants adultes.

Les partenaires trouvent encourageant que les ministères collaborent pour améliorer le système d'éducation des adultes en Ontario.

« Le document de consultation aborde de façon détaillée les facteurs qui devraient constituer le fondement de travaux futurs en matière d'éducation des adultes. »

Les programmes d'alphabétisation et de formation de base offerts par voie électronique semblent être négligés. À l'avenir, il est important que les programmes en ligne soient davantage mis en avant.

Il reste encore du travail à faire pour reconnaître les apprenantes et apprenants adultes dans l'ensemble des programme d'éducation des adultes, notamment les programmes de rattrapage scolaire offerts par les collèges et l'ACE.

Le document a bien présenté les programmes actuels financés par le gouvernement et propose de bonnes idées, mais il ne reconnaît pas le travail effectué par les départements d'éducation permanente des universités.

APPROCHE

PORTÉE DU DOCUMENT

PROCHAINES ÉTAPES

- Les ministères poursuivront la discussion sur la mise au point d'une solution numérique avec les partenaires principaux, notamment les apprenantes et apprenants adultes.
- Une séance de discussion dirigée avec le Comité consultatif pour l'éducation permanente (CCEP) aura lieu cet après-midi, au cours de laquelle nous solliciterons votre avis sur le plan de mise en œuvre.
- Au printemps 2018, les ministères publieront un « résumé des commentaires recueillis lors de la consultation » sur Ontario.ca.